



CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussignée Viviane DURAND, Maire de Sainte Valière, certifie :

que l’avis d’ouverture de l’enquête sur la demande d’autorisation unique présentée par la SAS « Engie Green Grazas » développée par la SAS « Engie Green France », pour la création et l’exploitation d’un parc éolien constitué de 6 aérogénérateurs, d’un poste de livraison et d’un pylône de mesure sur le territoire de la commune de Villedaigne.

A été affiché aux lieux habituels à compter du 26 décembre 2019 et jusqu’au 28 février 2020.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

A Sainte Valière,
Le 28 février 2020

Viviane DURAND

Maire de Sainte-Valière

